

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 juillet 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9 et 10 juillet 2012

2012 R. 21 - Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Université Paris 2
« Panthéon-Assas ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris, en date du 26 juin 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Université Paris 2 « Panthéon-Assas » (Conseil d'administration) :

M. Didier GUILLOT.